

## Construction identitaire en situation de placement : repenser les liens et les origines

Le placement amène à s'intéresser à la construction identitaire des enfants concernés. Il conduit à reconsidérer les processus de transmission et les liens noués par les enfants alors même qu'ils sont souvent vus au prisme de leurs origines familiales, géographiques, culturelles, etc. Cela est d'autant plus vrai lorsqu'ils sont « minorisés », c'est-à-dire lorsqu'ils sont pris dans des rapports de pouvoir et des inégalités en lien avec leurs origines réelles ou supposées [1]. Or, comment les personnes qui ont connu un placement se situent-elles vis-à-vis des assignations auxquelles elles sont confrontées ?

Par Sarra Chaïeb,

maîtresse de conférences en sociologie à l'université Sorbonne Paris Nord, membre de l'Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux (IRIS),

d'après sa thèse,

finaliste du prix de thèse 2018

de l'ONPE-Fondation de France

et publiée en 2022.

**S**i l'intérêt de l'enfant est une priorité portée dans le droit national et international, l'histoire montre que les approches concernant la place des familles ont alterné entre une volonté de les mettre à distance des enfants et l'objectif actuel de maintenir les liens familiaux autant que possible. De fait, aujourd'hui encore, les enfants confiés sont considérés au prisme de leurs origines familiales, géographiques, culturelles, religieuses ; autrement dit, ils sont les *enfants de* leurs parents.

Même si « la famille s'entoure souvent d'un sentiment d'évidence qui tend à présupposer la naturalité des liens » [2], la situation de placement réinterroge les conceptions les plus figées des liens familiaux. Confiés à la suite de difficultés sociales cumulées, d'expériences migratoires, de situations de violence ou d'accidents de parcours (mort, maladie d'un parent par exemple), les personnes qui ont été confiées peuvent avoir un rapport ambivalent

à leurs parents. Ces derniers sont susceptibles d'être tantôt considérés soutenant, tantôt nocifs, révélant l'évolution constante du rapport que chaque individu peut entretenir avec sa famille. De plus, le lieu d'accueil devient peu à peu un espace privé pour les enfants confiés et élargit leur champ des possibles. Ils y rencontrent de nouvelles personnes (pairs et professionnels) qui les amènent quelquefois à trouver de nouveaux supports d'identification. La configuration des liens se transforme : les liens familiaux peuvent devenir des *liens distants*, en raison de l'irrégularité des relations, l'absence, la désaffection, considérés comme étant plus néfastes que soutenant. À l'inverse, les liens du quotidien en placement peuvent devenir des *liens d'affection* lorsqu'ils sont caractérisés par la régularité, la stabilité des relations, l'affection et le sentiment familial. Comment dès lors repenser la manière dont sont perçus les liens familiaux et faire entrer en ligne de compte les liens créés dans

### MOTS CLÉS

ORIGINES – PLACEMENT  
ASSIGNATIONS – MINORITÉS  
IDENTIFICATION

le quotidien du placement ? L'étude prend en considération les acteurs multiples qui interviennent dans les processus d'identification et conduit à élargir la notion de transmission au-delà du cadre familial.

## Devenir un « enfant placé »

Dans un contexte social où le lien de filiation est toujours perçu comme un lien déterminant dans la construction identitaire de l'enfant, le rapport des enfants confiés à la décision de placement qui les concerne et à la séparation d'avec leurs parents est bien souvent marqué par l'ambivalence. Au-delà des difficultés qu'engendrent tout placement et tout changement d'environnement, le choc du placement est amplifié par l'incompréhension qui peut entourer les décisions de prise en charge. L'arrivée d'un enfant dans un lieu d'accueil constitue généralement un tournant biographique fondamental pour celui qui fait forcément l'expérience de la rencontre avec un autre monde que celui connu jusque-là. André explique : « Le jour où je suis arrivé sur ce fameux lit, j'ai compris que ma vie allait changer, que c'était fini. J'étais plus un enfant, jamais [...] J'avais 8 ans. » L'expérience du placement est loin d'être une expérience anodine dès lors qu'elle suppose une intervention de la puissance publique à l'intérieur d'un lieu que l'on considère souvent comme particulièrement intime : la famille. En tant qu'« expérience extrême », elle implique pour les enfants une réflexion sur la manière d'être soi. Rappelons à ce titre que l'identité indi-

viduelle « ne devient une préoccupation et, indirectement, un objet d'analyse que là où elle ne va plus de soi » [3]. En effet, cette expérience entraîne pour l'enfant l'objectivation de son nouveau statut d'« enfant placé » en tant qu'être différent des autres, dans son propre regard et dans celui d'autrui. Et précisément, le placement amène les enfants et jeunes qui en bénéficient à chercher leur place, à comprendre les liens qui les rattachent à leurs parents et à s'ouvrir aux liens nouveaux qu'ils découvrent dans leurs lieux d'accueil.

## Faire face aux assignations

Le placement vient bouleverser la linéarité des trajectoires, l'exclusivité des liens de filiation et la sédentarité comme schéma unique de construction identitaire. Certaines situations et interactions quotidiennes contribuent à assigner les enfants confiés à leurs origines et les amènent à être considérés sous le prisme de la perte d'identité lorsqu'ils ne s'y reconnaissent pas. Cette vision, si elle s'explique en partie par la direction prise par la politique de protection de l'enfance depuis les années 1980 basée sur une plus grande considération des familles et un retour « dès que possible de l'enfant au sein de son milieu d'origine » [4], illustre également un paradoxe du point de vue des enfants confiés : être séparés de leurs parents tout en sachant que l'objectif de la mesure est de travailler le retour en famille lorsque cela est possible. Cette approche est nuancée, notamment depuis la loi du 14 mars 2016 qui met en

avant la réponse aux besoins fondamentaux de l'enfant et le respect de ses droits. Il serait d'ailleurs intéressant d'analyser avec le recul l'impact de ces évolutions législatives sur les pratiques. Qu'en est-il lorsque les enfants sont prioritairement considérés à partir de leurs origines (culturelles, religieuses, sociales) ? Quelles sont les marges de manœuvre dont ils bénéficient pour sortir de ces assignations ?

Prenons l'exemple des personnes rencontrées qui ont été confrontées à des assignations identitaires et à des interactions où leur altérité était en jeu, notamment lorsque celle-ci est fondée sur certains attributs visibles. Arrêtons-nous un instant sur ces « porteurs de stigmates » dont parle Abdelmalek Sayad [5], qui font partie des éléments transmis d'une « génération » à une autre, et qui inscrivent les individus dans des filiations en s'imposant à eux de manière saillante : ils sont visiblement avant tout des *enfants de* leurs parents. C'est précisément en ce sens qu'ils sont porteurs d'une visibilité, qu'ils sont régulièrement mis en scène dans les interactions sociales. Les entretiens menés au début de cette recherche avec des personnes anciennement accueillies dans d'autres lieux que ceux étudiés par la suite de manière approfondie, permettent de mettre en lumière, dans le cas de jeunes racisés du fait de leurs patronymes, de leur couleur de peau ou de leur origine présumée, l'impact que peuvent avoir ces imputations sur le regard porté sur soi. Ils font en effet l'objet d'un rappel régulier au lien familial dans lequel les jeunes confiés ne se retrouvent pas forcément, à l'instar d'Emma : « pendant tout ce temps [...] les gens me considéraient comme une sale Arabe. À tel point que moi parfois je me traitais de sale Arabe, alors que jamais je ne voulais me reconnaître comme Arabe d'origine. Rapidement j'ai changé de prénom, quand on me demandait d'où je venais, je ne pouvais pas dire que j'étais tunisienne, parce que pour moi l'image c'était mon père et ma mère. » Tout dans l'image que les autres avaient d'elle lui paraissait la renvoyer à une filiation et une origine dans lesquelles elle-même ne souhaitait pas s'inscrire mais qui lui étaient imposées par le regard des autres. Au-delà, se pose également la question du racisme qui vient se surajouter au rappel régulier des origines culturelles, religieuses et sociales.

À ce titre, il est important de se questionner sur les processus d'assignations identitaires qui se réactualisent dans les lieux de placement et qui peuvent avoir tendance à enfermer les jeunes dans des identités figées. La construction identitaire considérée



### MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Les matériaux de recherche ont été collectés entre 2011 et 2014 dans le cadre d'une thèse de doctorat en sociologie. Cette recherche avait pour objet de comprendre comment se construisent les modes d'identification de personnes principalement issues de familles immigrées, lesquelles, enfants, ont été confiées dans deux associations de protection de l'enfance historiquement imprégnées par la religion, respectivement juive et catholique : l'Œuvre de secours aux enfants (OSE) et les Apprentis d'Auteuil.

Au-delà de l'aspect institutionnel, l'intérêt de cette thèse s'est porté d'une part sur les expériences des personnes qui y ont vécu, et d'autre part sur celles qui y ont travaillé. 22 personnes aux âges diversifiés (de la vingtaine à la cinquantaine) anciennement confiées ont pu être rencontrées – 11 à l'OSE, 11 aux Apprentis d'Auteuil, ainsi que 24 professionnels aux fonctions différentes, qui étaient directement impliqués dans le travail éducatif quotidien avec les jeunes (éducateurs, assistants sociaux, enseignants, animateurs pastoraux), ou qui occupaient des postes de direction (chefs de service, directeurs de maisons d'enfants, chargés de mission à la direction générale, etc.) En outre, des observations ethnographiques ont été réalisées et un certain nombre d'archives institutionnelles ont pu être consultées.

Soulignons que la plupart des personnes anciennement confiées à l'OSE et aux Apprentis d'Auteuil que nous avons rencontrées ont en majorité été accueillies sur des durées relativement longues (entre 2 et 15 ans dans un même établissement).

comme un processus relationnel, est un jeu entre auto-identification et identification par autrui, « entre l'identité objectivement attribuée et subjectivement appropriée » [6]. Les enfants confiés issus de familles immigrées prennent conscience de ce jeu identitaire de manière particulièrement forte au moment du placement. L'idée de construction identitaire, au-delà de toute conception figée, consiste à tenir compte des moments, des situations, des contextes durant lesquels s'actualisent et se redéfinissent les manières de se penser, de se dire et d'être identifié par autrui. Et de fait, le placement amène à repenser les questions identitaires et les auto-identifications puisqu'il reorganise les liens en profondeur.

### Recompositions identitaires et diversité des liens

Ce qui fait sens pour les personnes rencontrées, c'est d'abord l'idée que les professionnels éducatifs, travailleurs sociaux, chefs de service ou directeurs ont participé à faire monde autour des enfants confiés, qu'un esprit familial ait pu se construire parce qu'existait « du relationnel, de l'amour, de l'affection » pour reprendre les termes de Zoran, anciennement accueilli à l'Œuvre de secours aux enfants (OSE). Alors que la non-implication des affects et la recherche de la « bonne distance » peuvent encore aujourd'hui être des références dans les formations en travail social, les deux associations sur lesquelles s'appuie ce travail ont à l'inverse développé des approches où le sensible était valorisé, en prenant quelquefois appui sur l'aspect religieux de leur engagement, sans toutefois que ce ne soit l'unique dimension. Ainsi l'un des professionnels de l'OSE souligne-t-il ne pas chercher uniquement le professionnalisme lorsqu'il recrute un éducateur, mais « quelqu'un qui a envie de transmettre [...]». Les enfants ont besoin de présence, de gens qui les animent ».

Les entretiens des personnes anciennement accueillies font ressortir l'importance de la notion de *care* : « le terme de *care* désigne une attitude envers autrui que l'on peut traduire en français par les termes d' "attention", de "souci", de "sollicitude" ou de "soin" » [7]. Le soin au quotidien, l'attention dont ils ont le sentiment d'avoir pu bénéficier, sont autant d'éléments qui participent d'une manière ou d'une autre à la construction identitaire. Par exemple, le rôle des maîtresses de maison est ressorti à plusieurs reprises et renvoie au travail domestique habituellement réalisé au sein de la cellule

familiale. Il est donc particulièrement important et occupe une place non négligeable dans les discours. Si, dans la majorité des situations familiales, les soins quotidiens, le sentiment de sécurité, l'affection sont considérés comme allant de soi, dans le cas d'un placement, ce ne sont plus les parents qui sont seuls à éduquer et prendre en charge les enfants au quotidien. La notion de *care* renvoie également à l'idée de « présence sociale » comme le souligne Marc Bessin : « Assurer une présence, c'est d'abord se soucier de (*caring about*) : il s'agit de constater l'existence d'un besoin et d'évaluer les possibilités d'y répondre. [...] La présence sociale, c'est ensuite traduire cette réponse par une prise en charge (*taking care of*), en déterminant notamment la nature de la réponse à apporter. [...] La présence participe également du prendre soin (*care-giving*) qui suppose un travail matériel et le plus souvent un contact direct avec les bénéficiaires du soin. Enfin, la présence sociale intègre également l'étape de la réception de l'intervention (*care-receiving*) où l'on prend en compte l'adéquation de la prise en charge proposée » [8]. La présence des professionnels, ou *a minima* l'idée que la personne s'en fait, traverse elle aussi la majorité des entretiens réalisés et participe au sentiment d'avoir pu

bénéficier d'un accompagnement de qualité.

Certains professionnels influencent la construction identitaire des enfants confiés car ils représentent, sur un temps donné, un modèle pour l'enfant. Ces professionnels peuvent inspirer la liberté, en favorisant l'expression de l'enfant par l'accès au sport ou à la culture. Certains sont devenus « comme [des] pères » qui ont participé à inscrire le lieu de placement « dans le cœur ». Sony donne un élément clé de ce sentiment qu'il partage avec Albert, tous deux anciennement accueillis aux Apprentis d'Auteuil : « Une chose que j'ai oubliée de vous dire, c'est que moi j'en ai vu aussi passer des éducateurs mais tous ceux que j'ai connus à [nom d'établissement], ils ont toujours cru en moi, et ça c'est un truc que même moi je ne comprends pas. [...] Et ça c'est un truc jusqu'à aujourd'hui je me dis "waouh", parce que j'en ai fait des conneries, vous pouvez pas imaginer, mais ils ont toujours toujours cru en moi. » Le sentiment qu'éprouve Sony d'avoir pu bénéficier de liens soutenant, fondés sur la confiance et amenant une forme de reconnaissance, est l'un des éléments fondamentaux qui ressort de son récit ainsi que de celui de nombreux autres individus rencontrés. La théorie de la reconnaissance, attribuée le plus souvent à Axel Honneth [9], permet d'éclairer les demandes de reconnais-



### LA DIMENSION AFFECTIVE DU RELIGIEUX

La question du religieux reste encore peu abordée dans le champ particulier de la protection de l'enfance et dans le travail social. Pour peu qu'elle soit traitée, c'est principalement sur son versant problématique, du point de vue des jeunes et des difficultés qui se posent aux professionnels. Les deux associations étudiées ont un rapport différent au religieux. Il peut être considéré comme un gage de maturité lorsqu'il concerne les jeunes confiés, comme un point d'appui dans les pratiques éducatives des professionnels ou comme une manière de se distinguer des autres institutions de protection de l'enfance pour les membres de la direction. La question religieuse permet ainsi de mieux saisir les moments, les espaces, les types de liens que les personnes anciennement confiées entretiennent avec leurs parents, les professionnels et les lieux d'accueil, la dimension affective prenant souvent le pas dans l'identification religieuse.

La recherche a pu mettre en avant la place que jouent les émotions et sentiments dans le processus d'identification (ou de non-identification). Autrement dit, les individus peuvent se définir à partir de leur attachement à l'institution de placement, s'inscrire (ou non) dans une religiosité au regard de leurs milieux familiaux, mais c'est d'abord parce que les considérations qui sont les leurs sont avant tout affectives. Lorsque Boris dit « Je suis juif de cœur mais pas de religion », c'est avant tout la dimension affective qui ressort et qui marque la force des liens d'affection qui se sont construits au quotidien dans l'établissement de placement.

Cette dimension affective dans le lien au religieux est particulièrement intéressante car elle révèle la place que prennent alternativement les institutions de placement et leurs professionnels, la famille et les pairs dans la construction du rapport au religieux et par là même dans la construction identitaire. Ces liens d'affection sont des liens quotidiens pour les enfants confiés et jouent un rôle d'une importance cruciale. Cette recherche donne à voir toutes les nuances et la pluralité des configurations existantes.

**POUR ALLER PLUS LOIN****La recherche**

- CHAÏEB S. *À l'épreuve du placement. Des expériences minoritaires en protection de l'enfance*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2022, 243 p.

**De la même auteure**

- « Ici, on peut s'autoriser à prendre un jeune dans les bras » : l'engagement des émotions en protection de l'enfance. *Vie sociale*, 2021/2-3 (n° 34-35), p. 207-219.
- Produire l'altérité en protection de l'enfance. Les paradoxes du recours à la « culture d'origine » dans les discours de professionnels. *Agora débats/jeunesses*, 2020/1 (n° 84), p. 95-108.

**Sur la même thématique**

- ROBIN P., SÉVERAC N. Parcours de vie des enfants et des jeunes relevant du dispositif de protection de l'enfance : les paradoxes d'une biographie sous injonction. *Recherches familiales*, 2013, 10, p. 91-102 [en ligne]

sance des jeunes confiés et le rôle des deux établissements étudiés dans l'accession à ces demandes. En prenant notamment appui sur les travaux d'Hegel, Honneth évoque trois modalités : 1) la confiance en soi acquise à travers l'amour prioritairement au sein des relations familiales ou de proximité ; 2) le respect acquis par le droit et la reconnaissance juridique ; 3) l'estime de soi qui passe par une reconnaissance éthique amenant l'individu à avoir une place dans la société. Ces éléments théoriques résonnent dans les entretiens de manière tout à fait parlante, à l'instar du récit de Baya : « Et justement, est-ce que tu as eu des éducatrices avec lesquelles tu as eu des relations plus particulières ? – Ah ouais. Deux. Parce que le reste non. C'étaient les meilleures. C'est celles qui m'ont apporté le plus, qui ont été les plus dures avec moi, qui me regardaient en me disant "ouais t'es quelqu'un toi, t'es différente des autres, t'as de la personnalité", tu vois, elles m'ont fait exister. Alors que d'autres, sans plus, elles m'ont rien apporté de particulier, tu vois, c'est des tuteurs de résilience. Quelques personnes comme ça qui te révèlent à toi, qui te donnent de l'estime. »

Il suffit quelquefois d'une personne qui, par sa manière d'être, permet aux jeunes confiés de se sentir exister, de trouver une place qu'ils ne pensaient plus avoir. Pour la majorité des personnes rencontrées, le placement a certes représenté un lieu dans

lequel il a été possible de se construire et pour beaucoup de s'identifier, mais il est avant tout considéré comme un support à la construction identitaire plutôt que comme le seul lieu d'ancrage. Toutefois, on ne saurait donner une image complète sans citer le fait que dans un certain nombre de situations rencontrées, il a pu y avoir un rejet de l'institution de la part d'anciens confiés qui ne sont pas parvenus à trouver une place dans les lieux de placement étudiés [10]. Ces situations ont bien souvent été le fait de rapports considérés comme étant plus « fonctionnaires », pour reprendre les termes de l'un d'eux, ou comptables, c'est-à-dire dans lesquels aucun lien n'a pu être construit avec les professionnels par trop distants. Il a également été question de situations de racisme pour quelques-uns, le plus souvent lorsque les personnes étaient accueillies en familles d'accueil, avec des formes de traumatismes qui restent prégnants.

Il ressort de ce travail l'importance de tenir compte de la dimension affective qui rattache les personnes anciennement accueillies aux professionnels et aux lieux de placement, lorsque cette dimension a été rendue possible notamment par la stabilité des liens et des lieux. La recherche témoigne des manières plurielles dont se construit l'identité des enfants confiés et des recompositions possibles dès lors que les assignations et discriminations ne viennent pas les entraver. ■



Observatoire national de la protection de l'enfance

Publication gratuite éditée par l'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE) au sein du GIP France Enfance protégée.

Direction de la publication : Violaine Blain • Responsable de la rédaction : Flore Capelier • Coordination de la rédaction : Caroline Touraut et Marion Cerisuela • Mise en page : Alexandra Fisch.

Dépôt légal : mars 2023 • ISSN 2780-6847

Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE), BP 30302, 75823 Paris Cedex 17.

[www.onpe.gouv.fr](http://www.onpe.gouv.fr)



GIP France Enfance protégée

**RÉFÉRENCES**

- [1] SIMON P.-J. *Pour une sociologie des relations interethniques et des minorités*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2006.
- [2] ROUX S. L'utérus et la patrie. Adoption, origines et politique des identités. *Mouvements*, 2015/2, n° 82, p. 66-75.
- [3] POLLAK M. *L'expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale*. Paris : éditions Métailié, 1990.
- [4] CAPELIER F. La place des familles vulnérables dans le droit social. *Informations sociales*, 2015/2, n° 188, p. 76-85.
- [5] SAYAD A. *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Paris : Seuil, 1999.
- [6] BERGER P., LUCKMANN T. *La construction sociale de la réalité*. Paris : Armand Colin, 2014 [1966].
- [7] GARRAU M., LE GOFF A. *Care, justice et dépendance. Introduction aux théories du Care*. Paris : PUF, 2010.
- [8] BESSIN M. La présence sociale et les temps sexués du care pour repenser la solidarité. In CASTEL R. et al. *Changements et pensées du changement*. Paris : La Découverte, 2012, p. 261-273.
- [9] HONNETH A. *La lutte pour la reconnaissance*. Paris : Folio, 2013 [1992].
- [10] LACROIX I., CHAÏEB S., DIETRICH-RAGON P., FRECHON I. *La violence sous protection. Expériences et parcours des jeunes récemment sortis de placement*. Documents de travail, Ined, n° 263, juin 2021.